

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**Date : JEUDI 15 NOVEMBRE 2018**Année scolaire : **2018 - 2019**Numéro de séance : **2**Date de transmission de la convocation aux membres : **23 octobre 2018**1^{ère} convocation (oui/non) : **OUI**2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Présidente : **Eliane LONGEVILLE**Secrétaire de séance : **Madame Virginie CANARD, représentante des parents d'élèves**Quorum (13 ou 16) : **13**Nombre de présents : **21****Ordre du jour****I – Fonctionnement général**

- 1° - Installation du Conseil d'Administration et des autres instances
- 2° - Commission d'hygiène et de sécurité
- 3° - Conseil pédagogique
- 4° - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- 5° - Commission éducative
- 6° - Règlement intérieur du Conseil d'Administration

II - Vie pédagogique et éducative

- 1° - Rapport annuel 2017-2018
- 2° - Parcours avenir 2018-2019
- 3° - Convention avec l'association GAIA (action sur le harcèlement)
- 4° - Convention Anatole (chorale)
- 5° - Convention CDC (écogardes) et Collège (actions éducatives Option Sports Nautiques)
- 6° - Convention AROEVEN (formation des délégués)

III – Vie budgétaire et financière

- 1° - Dons et legs
- 2° - Fleurs et cadeaux
- 3° - Abonnements pluri-annuels
- 4° - Adhésion au groupement d'achat du lycée Marcel Dassault
- 5° - Marchés et contrats :
 - a) Autorisation de conclure des marchés inférieurs à un an
 - b) Autorisation de conclure des contrats pluri-annuels
- 6° - Budget prévisionnel du séjour linguistique en Allemagne
- 7° - Budget prévisionnel du séjour à Paris
- 8° - Prélèvement sur fonds de roulement

IV – Questions diverses**Des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :**

- 1° Le projet de l'internat sera-t-il à l'ordre du jour des prochains CA ?
- 2° Est-il possible d'avoir un point sur les équipes AVS, Vie scolaire et Agents territoriaux qui ont été modifiées après la rentrée de la Toussaint ?
- 3° Quelques problèmes techniques sont en attente (sonorisation, chauffage, tables et bancs extérieurs, aménagement goélands) : pouvons-nous avoir les dates prévues pour ces différents travaux à effectuer ?

Annexes :

- Annexe 1** : Tableau récapitulatif des instances
- Annexe 2** : Règlement intérieur du conseil d'administration
- Annexe 3** : Rapport annuel 2017-2018
- Annexe 4** : Parcours avenir 2017-2018
- Annexe 5** : Convention association GAIA
- Annexe 6** : Convention Anatole
- Annexe 7** : Convention CDC (écogardes) et collègue
- Annexe 8** : Convention AROEVEN
- Annexe 9** : Abonnements pluri-annuels
- Annexe 10** : Contrats pluri-annuels
- Annexe 11** : Budget prévisionnel séjour Alsace Forêt Noire
- Annexe 12** : Budget prévisionnel séjour à Paris
- Annexe 13** : Prélèvement sur fonds de roulement

PRESENCE au CONSEIL

Séance du jeudi 15 novembre 2018

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P [x]	A [x]	E [x]	Nom - Prénom	P [x]	A [x]	E [x]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme LONGEVILLE	X						
	Proviseur ou principal adjoint	M. SANCHEZ-OPERIOL	X						
	Adjointe Gestionnaire	Mme CAMPS	X						
	C.P.E.	Mme CORBET	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA								
ELUS LOCAUX	Collectivité de Rattachement	Mme VERGNON		X	X				
		M. QUILLET		X	X				
	Groupement de communes	M. GAILLARD		X	X				
	Commune siège	Mme DEVAUX RIBOT		X	X				
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme MATHIEU	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. BRONDEAU	X						
		Mme FORTUNEL	X						
		M. GUYON		X	X	Mme MOUNIER	X		
		M. NOTTEBART	X						
		Mme PAIREL	X						
		M. PROU		X	X	Mme BERNARD	X		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme PENAUD	X						
		Mme BOUYER	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme CORMOULS-HOULES	X						
		Mme RIVET	X						
		M. MASION	X						
		Mme CANARD	X						
		Mme CLOIX	X						
		M. BEAUDOUIN	X						
	Elèves	Eloi DOMMANGET	X						
		Axelle PELTIER	X						

[x] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Madame la Principale ouvre la séance à 17 heures 55. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Madame la Principale présente les excuses de Madame VERGNON et Monsieur QUILLET, représentants de la collectivité de rattachement, de Monsieur GAILLARD, représentant de la communauté de communes de l'Île de Ré et de Madame DEVAUX RIBOT, représentante de la municipalité.

Madame Virginie CANARD, représentante des parents d'élèves, assure le secrétariat de séance.

Madame la Principale présente les nouveaux élus pour cette année scolaire et Madame MATHIEU, nouvelle personnalité qualifiée du Conseil d'Administration.

Le procès verbal du Conseil d'Administration du 2 octobre 2018, ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité.

Madame la Principale présente l'ordre du jour du Conseil d'Administration et propose de le modifier de la façon suivante :

I – Fonctionnement général

- 1° - Installation du Conseil d'Administration et des autres instances
- 2° - Commission d'hygiène et de sécurité
- 3° - Conseil pédagogique
- 4° - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- 5° - Commission éducative
- 6° - Règlement intérieur du Conseil d'Administration

II - Vie pédagogique et éducative

- 1° - Rapport annuel 2017-2018
- 2° - Parcours avenir 2018-2019
- 3° - Convention avec l'association GAIA (action sur le harcèlement)
- 4° - Convention Anatole (chorale)
- 5° - Convention CDC (écogardes) et Collège (actions éducatives Option Sports Nautiques)
- 6° - Convention AROEVEN (formation des délégués)

III – Vie budgétaire et financière

- 1° - Dons et legs
- 2° - Fleurs et cadeaux
- 3° - Abonnements pluri-annuels
- 4° - Adhésion au groupement d'achat du lycée Marcel Dassault
- 5° - Marchés et contrats :
 - a) Autorisation de conclure des marchés inférieurs à un an
 - b) Autorisation de conclure des contrats pluri-annuels
- 6° - Budget prévisionnel du séjour linguistique en Allemagne
- 7° - Budget prévisionnel du séjour à Paris
- 8° - Prélèvement sur fonds de roulement

IV – Questions diverses

Des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

- 1° Le projet de l'internat sera-t-il à l'ordre du jour des prochains CA ?
- 2° Est-il possible d'avoir un point sur les équipes AVS, Vie scolaire et Agents territoriaux qui ont été modifiées après la rentrée de la Toussaint ?
- 3° Quelques problèmes techniques sont en attente (sonorisation, chauffage, tables et bancs extérieurs, aménagement goélands) : pouvons-nous avoir les dates prévues pour ces différents travaux à effectuer ?

L'ordre du jour, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité (21 votants).

I - Fonctionnement général

1° Installation du Conseil d'Administration et des autres instances (Annexe 1)

Madame la Principale procède à la mise en place des différentes instances, des élections ayant précédé le Conseil d'Administration :

- La commission permanente
- Le conseil de discipline

Madame la Principale précise que la commission permanente étudie les questions qui seront votées ensuite en conseil d'administration ; elle est obligatoire dans certains cas : la préparation de la rentrée scolaire avec la répartition de la DGH, la modification du règlement intérieur.

2° Commission d'hygiène et de sécurité (Annexe 1)

Madame la Principale rappelle rapidement le rôle de la CHS et sa composition : membres de droit, titulaires et suppléants. Elle précise que cette instance n'est pas obligatoire mais vivement conseillée.

3° Conseil pédagogique

Celui-ci est obligatoire dans les établissements depuis la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005. **Madame la Principale** rappelle le rôle du conseil pédagogique. C'est une instance consultative : politique éducative de l'établissement, projet d'établissement. Outre le chef d'établissement, son adjoint, la CPE et la documentaliste, elle est constituée des professeurs coordonnateurs de façon à ce que chaque discipline soit représentée (en cas d'empêchement, tout autre enseignant de la même discipline pourra être amené à le suppléer). Les professeurs principaux de chaque niveau sont également représentés.

4° Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (Annexe 1)

Madame la Principale en rappelle la constitution et le rôle (élaborations de projets et mise en place d'actions dans le cadre de la santé, de la sécurité routière, de la prévention des risques...).

5° Commission éducative (Annexe 1)

Madame la Principale rappelle que la commission éducative joue un rôle de régulation et de médiation.

Sa mission est d'examiner la situation de l'élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie dans l'établissement ou qui ne répond pas à ses obligations scolaires, de le mettre face à ses responsabilités et de proposer des solutions afin d'éviter ainsi le recours au conseil de discipline.

Madame la Principale rappelle la composition de cette commission, prévue dans le règlement intérieur du collège :

- Le chef d'établissement qui en assure la présidence,
- L'adjoint qui assure la présidence en cas d'empêchement du chef d'établissement,
- L'adjointe gestionnaire,
- La CPE,
- Des représentants des personnels enseignants (selon la situation étudiée, le professeur principal et un professeur de l'équipe éducative, un professeur siégeant au conseil de discipline),
- Un représentant des personnels ATOSS,
- Deux représentants de parents d'élèves,
- Toute personne jugée nécessaire à la compréhension de la situation de l'élève (infirmière, médecin scolaire, psychologue éducation nationale, assistant d'éducation...).

6° Règlement intérieur du conseil d'administration (Annexe n° 2)

Madame la Principale présente à l'assemblée le règlement intérieur du fonctionnement du conseil d'administration et demande son approbation.

Devant l'absence de remarques, **Madame la Principale** propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

II – Vie pédagogique et éducative

1° Rapport annuel 2017-2018 (Annexe n° 3)

Madame la Principale remet un exemplaire du rapport annuel à chaque membre du Conseil d'Administration. Elle précise que le rapport annuel est un état des lieux pour une année scolaire et une auto évaluation des actions menées par l'établissement dans le cadre qui lui est fixé par : le contrat d'objectifs de l'établissement, le projet du réseau Eclaire et le projet académique. Dans l'académie de Poitiers, le rapport annuel fait l'objet d'une application numérique.

Madame la Principale explique que ce rapport se compose de 4 parties :

- Le contexte de l'établissement, avec des indicateurs fournis par les services du Rectorat de Poitiers sur la population scolaire, les personnels et les moyens, les parcours et les résultats. Certains indicateurs facultatifs peuvent être ajoutés par le chef d'établissement pour affiner l'analyse.
- Le contrat d'objectifs : le projet d'établissement étant en cours d'élaboration, les commentaires ont été effectués en fonction du précédent contrat d'objectifs.
- Le projet académique : pour chaque ambition et chaque objectif concernés, des commentaires sont apportés. Il s'agit de préciser la contribution de l'établissement au projet académique.
- Des compléments peuvent également être ajoutés en dernière partie.

Un représentant des parents d'élèves demande quels sont les critères exacts qui déterminent l'origine sociale défavorisée.

Il lui est répondu que c'est la profession exercée par les représentants légaux qui détermine l'origine sociale.

Madame la Principale propose aux membres du Conseil d'Administration de repousser le vote au prochain Conseil d'Administration prévu le lundi 3 décembre 2018 afin de laisser le temps aux personnes de prendre connaissance du document et d'adresser leurs remarques éventuelles par mail.

2° Parcours avenir 2018-2019 (Annexe n° 4)

Madame la Principale présente le Parcours Avenir pour l'année scolaire 2018-2019. Le Parcours Avenir est conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^{ème} à la classe de terminale de construire son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Ce parcours doit permettre à chaque élève, selon le niveau auquel il appartient de :

- Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations ;
- Développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;
- Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Madame la Principale présente le document et les actions prévues pour chaque niveau. Elle insiste tout particulièrement sur le niveau 3^{ème} avec l'organisation du carrefour des métiers, prévu le samedi 26 janvier 2019 au matin et qui a pour objectif de mettre en présence les élèves de 3^{ème} avec des professionnels. La présence des élèves de 3^{ème} est obligatoire. Les transports scolaires sont prévus ce jour et pris en charge par le collège.

Monsieur le Principal adjoint, en charge de cette action, précise qu'il est demandé à chaque élève de rencontrer 4 professionnels dont un est imposé. Des anciens élèves sont également invités pour présenter leur lycée. 55 à 60 professionnels sont présents.

Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation propose que les élèves soient interrogés en amont pour préciser s'ils prendront ou non le bus : cela éviterait ainsi des bus qui circulent à vide.

Madame la Principale précise que des mini stages sont proposés par les lycées professionnels de la région : de plus en plus d'élèves y participent et élargissent leur participation à des lycées plus éloignés.

Une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation évoque la difficulté pour des élèves et des familles de se déplacer dans les lycées : dans la mesure du possible, du co-voiturage est organisé. L'an passé, le collège avait organisé un déplacement dans les lycées Doriole et Rompsay de La Rochelle au moment des portes ouvertes.

Une représentante des parents d'élèves demande si l'information concernant le Salon Passerelle qui a lieu à La Rochelle peut être diffusé sur le site du collège. Il lui est répondu favorablement.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation (RUPN) propose de diffuser sur le site du collège les actions proposées dans les différents parcours : Parcours avenir, Parcours citoyen, Parcours Santé et Parcours culturel et artistique.

Devant l'absence de remarques, **Madame la Principale** demande l'approbation du programme du Parcours Avenir 2018-2019 et propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

3° Convention avec la compagnie GAIA (action sur le harcèlement) (Annexe n° 5)

Madame la Principale donne la parole à Madame la Conseillère Principale d'Education pour la présentation de la convention établie avec la compagnie GAIA sur le thème du harcèlement. L'intervention de la compagnie GAIA est prévue le 10 décembre 2018 pour l'ensemble des élèves de 4ème (2 représentations) ; elle s'inscrit dans le projet de lutte contre le harcèlement avec un EPI (Enseignements Pédagogiques Interdisciplinaires) sur ce thème mené par les professeurs de langues vivantes (anglais et espagnol).

Devant l'absence de remarques, **Madame la Principale** demande l'autorisation de signer cette convention et propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

4° Convention Anatole pour la chorale (Annexe n° 6)

Madame la Principale présente la convention de partenariat avec l'association Anatole ; ce partenariat permet de favoriser des rencontres inter chorales et de produire des spectacles avec d'autres établissements scolaires. L'effectif de la chorale du collège est de 60 élèves.

Madame la Principale précise que deux spectacles auront lieu le 18 juin 2019 à l'Espace Bernard Giraudeau de La Rochelle. Les déplacements des élèves sont pris en charge dans le cadre de l'association Anatole.

Devant l'absence de remarques, **Madame la Principale** demande l'autorisation de signer cette convention et propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

5° Convention CDC (écogardes) et Collège (actions éducatives Option Sports Nautiques) (Annexe n° 7)

Madame la Principale donne la parole à un représentant des personnels d'enseignement, professeur responsable de l'Option Sports Nautiques qui présente la convention entre les écogardes de la CDC et le collège, action proposée pour une action menée dans le cadre de l'option sports nautiques. Cette action permettra aux élèves, pendant la période hivernale, de dresser un inventaire de vers Hermelles (proches du Corail), très sensibles aux piétinements et à la qualité des eaux sur 2 spots de surf fréquentés par les élèves. Cette aide va permettre aux écogardes d'élargir le comptage et l'étude.

Devant l'absence de remarques, **Madame la Principale** demande l'autorisation de signer cette convention et propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

6° Convention avec l'AROEVEN (Annexe n° 8)

Madame la Principale donne la parole à Madame la Conseillère Principale d'Education qui présente la convention de partenariat proposée par l'AROEVEN pour la mise en place de l'action de formation des délégués élèves de 6ème et de 5ème ; cette formation est menée sur les thèmes suivants : « comment prendre la parole ? Comment rendre compte ? ».

Devant l'absence de remarques, **Madame la Principale** demande l'autorisation de signer cette convention et propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

III – Vie budgétaire et financière

1° Dons et legs 2019

L'autorisation de percevoir des dons et legs (de personnes physiques ou morales) relève également d'un acte administratif et est donc soumis au vote. **Madame la Principale** rappelle le principe comptable d'un don qui est, et reste une ressource affectée.

Elle cite l'exemple du Foyer Socio Educatif qui redonne sous la forme de dons le produit réalisé à la suite de certaines actions (vente de brioches et de gâteaux, tombolas...) : ces actions permettent de réduire la participation financière des familles pour des voyages scolaires. Il y a également le Lion's club qui effectue depuis de nombreuses années un don de 2 000 euros destiné à permettre aux élèves de 4^{ème} d'assister à une représentation théâtrale à La Maline.

Devant l'absence de remarques, **Madame la Principale** propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

prochaine suite au passage au chauffage au bois. Noter cependant que la maintenance pour le chauffage au bois sera plus importante en raison d'interventions plus importantes.

Devant l'absence de remarques, **Madame la Principale** propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

6° Budget prévisionnel du séjour Alsace Forêt Noire (Annexe n° 11)

Madame la Principale présente le voyage en Allemagne prévu du 7 au 12 avril 2019 (56 élèves de 5ème). Monsieur CAMPES est le professeur responsable.

Madame l'Adjointe Gestionnaire présente le budget prévisionnel et précise la participation demandée aux familles : 320,30 euros. Ce budget prévisionnel sera réajusté sur le 3ème versement en fonction des subventions et des actions.

Madame la Principale précise qu'un courrier d'engagement très détaillé sera adressé aux familles.

Devant l'absence de remarques supplémentaires, **Madame la Principale** propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

7° Budget prévisionnel du séjour à Paris (Annexe n° 12)

Madame la Principale présente le voyage à Paris prévu en février 2019 pour les élèves de l'option Ecole du spectateur de 4ème et de 3ème. Madame RICHEZ est le professeur responsable du projet.

Madame l'Adjointe Gestionnaire présente le budget prévisionnel et précise la participation demandée aux familles : 253 euros.

Madame la Principale ajoute qu'un courrier d'engagement très détaillé sera remis aux familles lors de la réunion d'information prévue le mardi 27 novembre 2018.

Devant l'absence de remarques supplémentaires, **Madame la Principale** propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

8° Prélèvement sur fonds de roulement (Annexe n° 13)

Madame l'Adjointe Gestionnaire présente la proposition de prélèvement sur fonds de roulement : pour la viabilisation et les denrées. Les raisons sont les suivantes :

- Forte augmentation des coûts du fuel et du gaz ;
- Panne d'électricité en restauration ayant engendré des pertes de denrées pour un montant de près de 2 500 euros.

Par ailleurs, **Madame l'Adjointe Gestionnaire** explique que l'avance doit être faite pour les travaux d'un montant supérieur à 355 euros avant un remboursement possible sur le FCSH.

Devant l'absence de remarques supplémentaires, **Madame la Principale** propose de passer au vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

IV – Questions diverses

Questions diverses des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

1° Le projet de l'internat sera-t-il à l'ordre du jour des prochains CA ?

Madame la Principale répond que le projet de l'internat sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain CA dès qu'une nouvelle information le justifiera.

2° Est-il possible d'avoir un point sur les équipes AVS, Vie scolaire et Agents territoriaux qui ont été modifiées après la rentrée de la Toussaint ?

Madame la Principale répond que depuis le 5 novembre 2018, retour des vacances de Toussaint, l'équipe des agents territoriaux est au complet avec 12 agents, l'équipe de Vie scolaire est également au complet avec 8 assistants d'éducation. En ce qui concerne l'équipe des AVS, l'équipe sera au complet à partir du lundi 19 novembre : suite à la démission d'une AVS au 5 novembre, une remplaçante vient d'être recrutée par les services académiques.

3° Quelques problèmes techniques sont en attente (sonorisation, chauffage, tables et bancs extérieurs, aménagement goélands) : pouvons-nous avoir les dates prévues pour ces différents travaux à effectuer ?

- Sonorisation : travaux en cours cette semaine et achevés la semaine suivante ;
- Chauffage : il fonctionne depuis la semaine dernière : en cas de problème, ne pas hésiter à alerter l'agent de maintenance par le biais de l'application informatique PRONOTE ;
- Tables et bancs sur l'aire de jeux : installation prévue au printemps 2019 ;
- Goélands : un fauconnier interviendra à partir de janvier/février : action prévue par le Conseil Départemental pour un coût d'environ 30 000 euros (trois mois d'intervention).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10.

La Secrétaire :



V. CANARD

La Présidente :



E. LONGEVILLE